RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00592
Numéro SIREN : 881 351 381
Nom ou dénomination : KOUMBI INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2023 sous le numéro de dépôt 16593

**APROCES VERBAL D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DE CHANGEMENT DE PRESIDENT**

KOUMBI INVEST

Société à actions simplifiés
Au capital de ONZE MILLE euros (11 000,00 €)
Siège social : 30 UE DE L'AIGUILLERIE 34000 MONTPELLIER
N SIREN : 881351381
RCS de MONTPELLIER

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés
L'an deux mil VINGHT TROIS, le 2 MAI 2023 à 9 heures.

Les associés de la société KOUMBI INVEST, SAS au capital de ONZE MILLES euros divisés en 1100 ACTIONS, dont le siège social est à MONTPELLIER, 30 RUE DE L'AIGUILLERIE 34000 MONTPELLIER, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par la gérance.

L'assemblée est présidée par MONSIEUR MAHAMADOU, PRESIDENT de la société KOUMBI INVEST.

## SONT PRESENTS

MONSIEUR MAHAMADOU, PRESIDENT de la société KOUMBI INVEST, né à BAMAKO (MALI) le 28 JANVIER 1975, propriétaire de 1100 ACTIONS.

Soit au total UN associés présents ou représentés, totalisant 100 ACTIONS.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

## ORDRE DU JOUR

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

AGREMENT AU CHANGEMENT DE PRESIDENT

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus. Il déclare la discussion ouverte.

## RESOLUTIONS

**Première résolution**

Les associés donnent leur agrément au changement de PRESIDENT à la suite de la démission de monsieur MAHAMADOU DIABY remplacé par monsieur ESPERON VIDAL MANUEL.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures quarante-cinq.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la PRESIDENCE et tous les associés présents.

LA PRESIDENTE
Les associés

